

FICHE D'ECART

Fiche n° 1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : M. BLANC

Site inspecté : CASHUTO 06

Date de l'inspection: 14 Avril 2010

Constat de l'inspecteur : *Route de Levens - FALLON*

INSPECTION

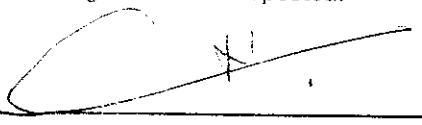
L'exploitant n'a pas achevé la réfection complémentaire de 30m² (avec macadie).

La citerne a été livrée sur le site.

Ecart aux dispositions de : *lettre du SGAD du 24 juillet 2009 - Préfecture des Alpes Maritimes*
(Indiquer le référentiel réglementaire opposable)

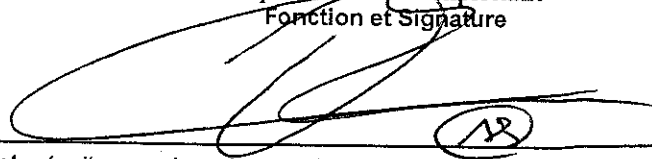
En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature



Commentaires et réponses de l'exploitant : *(suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)*

EXPLOITANT

Comme vous avez pu le constater, nous avons reçu la citerne - les travaux de maçonnerie sont prévus pour le début du mois de Mai et dureront environ une semaine.

Cashuto 06
Route de Levens - Fallon
B.P. 8 - 06720 St-ANDRE
Ets. CLASSE N° 8751 - 1974
CERTIF. SERVICE N° 854 - 1998
Tél. 04 93 54 08 08 Fax 04 93 54 01 80

DREAL

Suites susceptibles d'être données

- | | | |
|-------------------------------------|------------------------------|---|
| Ecart levé | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| Proposition de mise en demeure | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| Proposition d'arrêté complémentaire | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> |

Commentaires : *Réponse favorable. Cet engagement sera vérifié par une prochaine visite d'inspection. Cependant, vous nous confirmez de l'achèvement des travaux de la bonne réalisation des travaux*

Fiche soldée le :

FICHE D'ECART

Fiche n° 2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : M. BLANK

Site inspecté : CASSAUTO

Date de l'inspection: 14 Avril 2010

Constat de l'Inspecteur : *Route de Levens - Falizon*

INSPECTION

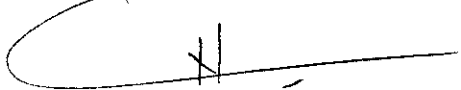
L'exploitant doit justifier de analyses de rejet des eaux dans le milieu naturel (la Banque)

Ecart aux dispositions de : *- Article 7 de l'arrêté préfectoral portant Agrément en date du 8 juillet 2009*
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

~~Article 7 de l'arrêté préfectoral portant Agrément en date du 8 juillet 2009~~

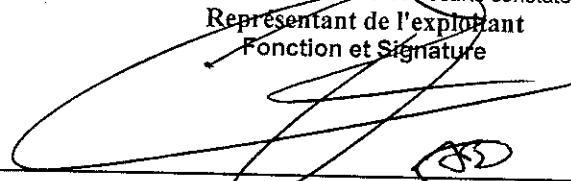
En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature



Commentaires et réponses de l'exploitant : *(suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)*

EXPLOITANT

Nous avons pris contact avec la société VEOLIA qui va s'occuper des analyses de rejet des eaux dans le milieu naturel.

Cassauto 06
Route de Levens - Falizon
B.P. 8 - 06730 ST. ANDRE
Ets. CLASSE n° 8757 - 1974
CERTIF. SERVICE n° 854 - 1998
Tél. 04 93 54 08 08 Fax 04 93 54 01 80

Suites susceptibles d'être données

- | | | |
|-------------------------------------|------------------------------|---|
| Ecart levé | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| Proposition de mise en demeure | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| Proposition d'arrêté complémentaire | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input checked="" type="checkbox"/> |

Commentaires : *Faire une copie de la commande passée avec la Société Veolia et transmettre à la DREAL, les résultats des analyses de rejet des eaux des réception du rapport d'analyses*

DREAL

L'Inspection le :

Fiche soldée le :